



## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 000554 /AONO-PU/CIPM/MINAT/2026 DU 10 AVR 2026

POUR LA CONSTRUCTION DE LA SOUS-PREFECTURE DE KAELE.

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du processus d'amélioration des conditions de vie et de travail des Autorités Administratives, le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la construction de la Sous-Préfecture de Kaélé, située dans la Région de l'Extrême-Nord, Département du Mayo-Kani.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux y relatifs comprennent notamment :

- les travaux préparatoires ;
- le terrassement ;
- l'implantation ;
- les maçonneries et béton armé ;
- l'élévation ;
- la toiture, les gouttières et les descentes d'eau ;
- le plafond ;
- la plomberie ;
- l'électricité et climatisation ;
- la peinture ;
- la vitrerie ;
- la menuiserie mixte (bois, métallique, Aluminium) ;
- l'assainissement et les VRD ;
- le revêtement et la décoration ;
- le carrelage ;
- l'aménagement d'un système d'autonomie en eau ;
- la fourniture et l'installation d'un système d'autonomie en énergie électrique.

### 3. Allotissement

Sans objet

### 4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de cent vingt-cinq millions (125 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

### 5. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des travaux est de huit (08) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

### 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale, non exclues de la commande publique et ayant des expériences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux.

### 7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Publique du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2026, suivant les imputations budgétaires n° 13 01 47134201 523112.



## 8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est exclusivement en ligne.

## 9. Cautionnement de soumission

Le soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission acquittée à la main (suivant modèle joint) d'un montant d'un million deux cent cinquante mille (1 250 000) FCFA délivrée soit par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisée par le Ministère en charge des Finances et justifié par un récépissé de consignation délivré par la CDEC.

## 10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut gratuitement être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, 2<sup>ème</sup> étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01. Il peut également être consulté sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

## 11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, 2<sup>ème</sup> étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent vingt mille (120 000) francs CFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission qui est exclusivement en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

## 12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 06 MAI 2020 à 14 Heures 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, 2<sup>ème</sup> étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01, avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » et les références de l'Appel d'Offres, dans les délais impartis.

Sous peine de rejet, les soumissionnaires sont tenus de déposer les versions physique et originale de leurs dossiers administratifs au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, après la soumission de leurs offres en ligne et avant l'heure limite de soumission.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes : 5 MO pour l'Offre Administrative ; 15 MO pour l'Offre Technique ; 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants : Formats PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images. Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

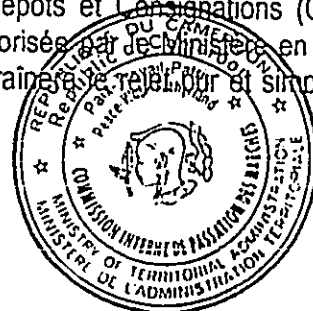
## 13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des dossiers différents et séparées. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les dossiers sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les dossiers non-conformes au mode de soumission ;
- les offres incomplètes conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence d'une caution de soumission délivrée soit par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisée par le Ministère en charge des Finances et justifié par un récépissé de consignation délivré par la CDEC, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.



Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera également le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

#### 14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, des offres techniques et financières) qui se fera en un temps et en vidéo projection dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT, aura lieu le 06 MAI 2026 à 15 H 00, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis et après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

#### 15. Critères d'évaluation

##### 15.1 Critères éliminatoires

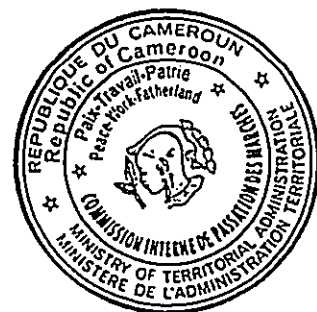
Il s'agit notamment de :

- absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- non-production au-delà du délai de quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- non-respect de 70% des critères essentiels ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- absence d'une attestation de visite du site signée par l'Autorité Administrative bénéficiaire des travaux, assortie d'un rapport de visite dudit site présenté par le soumissionnaire et comportant des photos en couleur;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- absence de la copie de l'attestation de catégorisation C ou D, de la décision rendant publique la classification dans la catégorie C ou D, ou du récépissé de dépôt du dossier de demande de catégorisation C ou D datant de trois (03) mois au plus ;
- absence d'un Conducteur des Travaux ou Directeur Technique ayant la qualité d'un Ingénieur des Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil, assortie d'un numéro d'inscription en vigueur, attestation de présentation de l'original du diplôme ; CV daté et signé ; attestation de disponibilité datée et signée sur l'honneur par le candidat ; cinq (05) années d'expérience au moins dans le domaine du Bâtiment ;
- absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- non-respect du format de fichier des offres ;
- non-conformité du mode de soumission ;
- absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

##### 15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la qualification et l'expérience du personnel ;
- la capacité financière de cinquante millions (50 000 000) F CFA ;
- les moyens logistiques ;



- la méthodologie ;
- le calendrier de livraison ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés à chaque page, signés et datés à la dernière page)

#### 16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

#### 17. Nombre maximum de lots

Sans objet.

#### 18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant la durée quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres

#### 19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

#### 20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

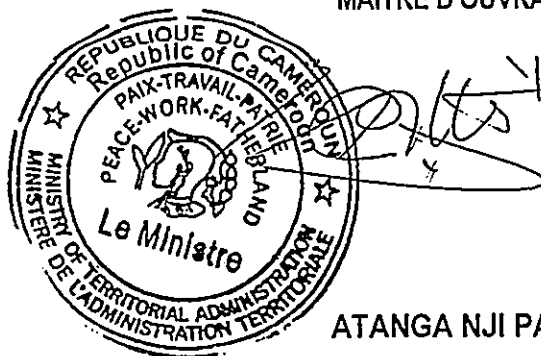
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ou le Maître d'Ouvrage au numéro 222.22.66.01.-

Yaoundé, le 10 AVR 2026

#### Copies :

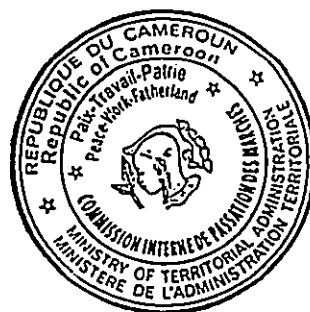
- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM-MINAT ;
- Affichage chrono

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,  
MAITRE D'OUVRAGE



ATANGA NJI PAUL

I.2 – English Version





## 8. Method of Submission

The method of submission accepted in this invitation to tender shall be exclusively on-line.

## 9. Bid Bond

The bidder shall attach to their administrative documents a bid bond, paid in cash (see model attached), amounting to CFAF one million two hundred and fifty thousand (1,250,000). This bond shall be issued either by the Deposits and Consignments Fund (CDEC), a first-class bank, or a first-category financial institution authorised by the Ministry in Charge of Finance, and backed by a receipt issued by the CDEC.

## 10. Consultation of Tender File

The tender file shall be consulted free of charge during working hours at the Public Contracts Service of the Ministry of Territorial Administration, 2nd Floor, Room 214, Tel: 222 22 66 01. Or on-line on the COLEPS platform available at <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, as well as in the ARMP Public Contracts Journal.

## 11. Acquisition of Tender File

The tender file shall be available during working hours at the Public Contracts Service of the Ministry of Territorial Administration, 2nd floor, Room 214, Tel: 222 22 66 01, as soon as this notice is published, upon presentation of a receipt of payment of a non-refundable tender fee of CFAF one hundred and twenty thousand (120 000) into the Public Treasury

An electronic version of the Tender shall also be available for free download on the above-mentioned sites. However, on line submission shall be subject to payment of the tender fee.

## 12. Submission of Bids

Each tender shall be drafted in French or in English.

The tender shall be submitted by the bidder on the COLEPS platform no later than 06 MAI 2026 at 2:00 pm. The bidder shall submit a copy of the invitation to tender stored in a USB in a sealed envelope, at the Public Contracts Service of the Ministry of Territorial Administration, 2nd Floor, Room 214, Tel: 222 22 66 01, bearing a legible "backup copy" and the referenced Invitation to Tender, within the set deadline.

To avoid rejection, Bidders shall be required to submit physical and original copies of their administrative files to the Public Contracts Service of the Ministry of Territorial Administration, after a submission of the tenders on-line and before the set deadline.

The maximum sizes of documents that will transit on the platform and constitute the bidder's tender are as follows: 5 MB for Administrative Offers; 15 MB for Technical Offers; 5 MB for Financial Offers.

The accepted formats are as follows: PDF format for text documents and JPEG for images. The bidder must use compression software to reduce the size of the files to be forwarded.

## 13. Admissibility of Bids

The administrative documents, technical offer and financial offer shall be put in separate and distinct folders. The following shall be deemed inadmissible by the Project Owner:

- Bids containing indications of the identity of the bidders;
- Bids without indication of the identity of the Tendering Authority;
- Bids not complying with the prescribed submission method.

Any bid that is incomplete or does not meet the requirements of the Tender file will be declared inadmissible.

The lack of a bid bond issued either by the Deposits and Consignments Fund (CDEC), a first-class bank, or a first-category financial institution authorised by the Ministry of Finance, and backed by a deposit receipt issued by the CDEC, will result in the outright rejection of the bid without any recourse.

Failure to comply with the format of the Tender file will also result in the outright rejection of the bid without any recourse.

## 14. Opening of Bids

The opening of bids (administrative documents, technical offers and financial offers) shall take place in a single phase and using video projection in the Conference Hall of the Ministry of Territorial Administration, by the Internal Tenders Board attached on 06 MAI 2026 at 3:00 pm local time



Only Bidders may take part in this opening session or their duly mandated representative even in the case of a consortium of companies.

To avoid rejection, the required documents of the administrative file must be made in originals or in copies certified by the competent issuing service or Administrative Authority, pursuant to the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender.

In the event of a missing document or a non-compliant document in the administrative file noticed during the opening of bids, the Commission shall grant a 48-hour period of grace after which the bid shall be rejected.

## 15. Evaluation Criteria

### 15.1 Eliminary Criteria

These include:

- lack of the bid bond at the opening of bids;
- failure to produce, within forty-eight (48) hours after the opening of bids, a document of the administrative file that was found to be missing or non-compliant during the opening of bids (except for the bid bond).
- false declarations, fraudulent practices or forged documents;
- non-respect of 70% the essential criteria;
- lack of sworn statement certifying that no building site has been abandoned during the last three years;
- lack of a site visit certificate signed by the Administrative Authority benefiting from the works, accompanied by a site visit report presented by the bidder and including colour photos;
- lack of a qualified unit price in the financial statement of the bid;
- lack of a Category C or D attestation copy, of the decision making public the classification in Category C or D, or the receipt for the Category C or D application file dated not more than three (03) months;
- lack of a Works Manager or Technical Director, Civil Works Engineer, registered with the National Order of Civil Engineers (Certificate of registration with the National Order of Civil Engineers, with a current registration number, certificate of presentation of the original diploma; CV dated and signed; a sworn certificate of availability dated and signed by the candidate; at least five (05) years' experience in the building sector;
- lack of an element of the financial bid (the Tender Form, the Unit Price Schedule (BPU), or the Quantitative and Estimated Bill (DQE);
- lack of a dated and signed Integrity Charter;
- lack of a dated and signed Declaration of Commitment to comply with Environmental and Social Clauses.
- non-respect of bid file format;
- non conformity of the submission mode;
- lack of a backup copy in case the COLEPS platform is dysfunctional.

### 15.2 Essential Criteria

The essential criteria relating to the qualification of bidders include:

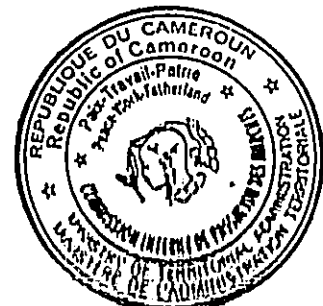
- presentation of offer;
- the bidder's references;
- staff qualification and experience;
- financing capacity of CFAF fifty million (50 000 000);
- logistics;
- methodology;
- delivery date;
- proof of acceptance of the contract terms (Special Administrative Clauses and Special Technical Clauses initialled on each page, signed and dated on the last page).

## 16. Award of Contract

The Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid fulfils the required technical and financial criteria and is deemed to be the lowest.

## 17. Maximum number of lots

Not applicable.



**18. Validity of Bids**

Bidder shall remain bound by their bids for a period ninety (90) days, with effect from the date of submission of these offers.

**19. Additional Information**

Further information shall be obtained during working hours at the Ministry of Territorial Administration, Public Contracts Service, 2<sup>nd</sup> floor, Room 214, Tel: 222.22.66.01 or on-line on the COLEPS: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

**20. -Fight against Corruption and Malpractices**

To report corruption and malpractices, please contact CONAC on 1517 and call or send an SMS to the Public Contracts Authority (MINMAP) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48 or Project Owner on 222.22.66.01./-

Yaoundé 10 AVR 2026

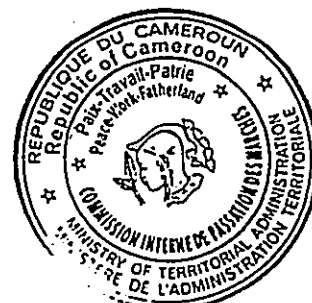
**Copy :**

- MINMAP;
- ARMP;
- President ITB-MINAT;
- Noticeboard.

MINISTER OF TERRITORIAL ADMINISTRATION,  
PROJECT OWNER



ATANGA NJI PAUL



PIECE N°2:  
REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

